

2023

L'ESSENTIEL



JEAN-PAUL BOSLAND

PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE DES PUPILLES

L'année 2023 a été marquée par d'importants défis auxquels a dû faire face la communauté des sapeurs-pompiers. De violentes intempéries ont fortement mobilisé les effectifs, notamment dans le Pas-de-Calais, et les sapeurs-pompiers en ont parfois eux-mêmes été victimes. La communauté des sapeurs-pompiers a surtout été particulièrement marquée par le décès de 7 de nos collègues en service commandé, entraînant la prise en charge de 8 enfants par notre association. Face à ces drames, je mesure l'importance du soutien accordé par nos donateurs afin d'apporter un soutien financier et psychologique à nos familles.

Dans un contexte inflationniste important, et connaissant les situations difficiles que la perte d'un parent peut entraîner, l'Oeuvre des Pupilles a fait un choix fort en facilitant grandement les demandes de prestations pour ses bénéficiaires. Cela passe notamment par un accès facilité à notre plateforme informatique dédiée à ces demandes afin que chaque famille éligible puisse être accompagnée par nos services. Cette ouverture s'inscrit dans une démarche plus globale d'augmentation des prestations accordées aux familles. Un tel effort n'est permis que par l'entraide dont font preuve les sapeurs-pompiers et le soutien de nos donateurs.

Après une année 2022 exceptionnelle marquée par plusieurs legs accordés à l'ODP, 2023 constitue un retour à la normale et nous constatons une légère baisse de la générosité globale du public. À l'inverse, nos donateurs se sont particulièrement mobilisés cette année et nous permettent de maintenir les événements et les prestations accordées aux sapeurs-pompiers en difficulté et aux orphelins. Cette année 2023 aura été particulièrement riche en émotions : défi organisé pour nos pupilles sur le GR20 en Corse, séjours solidaires au Laos et au Cambodge, fête du printemps à Disneyland Paris, rassemblements organisés pour les pupilles et les parents, Fête de Noël et bien d'autres événements encore.

À travers cet Essentiel, je vous propose de découvrir notre action au quotidien au profit de nos sapeurs-pompiers et leurs familles. L'ensemble des élus et des équipes de l'ODP est guidé par une volonté de transparence et un esprit de responsabilité vis-à-vis de ses soutiens – donateurs, mécènes, collectivités et l'ensemble du réseau sapeur-pompier, dans la bonne utilisation de leurs dons.

NOS MISSIONS

L'ODP, association créée en 1926 et reconnue d'utilité publique depuis 1928, assure une protection matérielle et morale aux orphelins de sapeurs-pompiers (professionnels, volontaires et militaires) décédés en ou hors service commandé ainsi qu'à leur famille. L'ODP vient également en aide aux enfants du sapeur-pompier dont le conjoint est décédé.

Dans le cadre du dispositif commun « Solidarités pompiers de France », mis en place conjointement avec la FNSPF et la MNSPF, l'Oeuvre des pupilles soutient moralement et financièrement les sapeurs-pompiers et leur famille se trouvant en situation de précarité du fait d'un accident, d'une maladie, de la perte d'un emploi, etc.

EN 2023,
L'ODP PREND EN CHARGE

1712
orphelins de
sapeurs-pompiers

Osez,
Donnez,
Partagez

ODP
ŒUVRE DES PUPILLES
SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE

LES PRESTATIONS EN 2023

Allocations trimestrielles
Primes vacances & étrennes
Premiers secours

2 949 790 €

Prime d'installation
& fin d'études

278 000 €

Organisation séjours
vacances

603 603 €

Soutien psychologique

87 074 €

Prime réussite diplôme

51 450 €

Aide aux sapeurs-pompiers
en difficulté (Dispositif Solidarité
pompiers de France)

662 281 €

Prime rentrée scolaire

409 200 €

Dotation ordinateurs

205 560 €

Organisation
des rassemblements
Parents et Pupilles Majeurs

157 810 €

Aide à la scolarité

499 619 €

Aide au permis
de conduire

209 348 €

Prise en charge mutuelle santé

200 607 €

Création d'entreprise

51 837 €

Aides complémentaires
pupilles et parents

223 571 €

Frais formation professionnelle
pupilles et parents

22 490 €

NOS BÉNÉFICIAIRES

► LES ORPHELINS DE SAPEURS-POMPIERS, OU D'UN PARENT CONJOINT DE SAPEUR-POMPIER,

sans distinction de grade ou de statut (volontaires, professionnels,
militaires) décédé en et hors service commandé.

► LES SAPEURS-POMPIERS EN DIFFICULTÉ et leur famille.

NOS VALEURS

Nous tentons de transmettre toutes ces valeurs
dans chacune des actions que nous menons
au quotidien.



L'ENTRAIDE



L'ÉCOUTE



LE RESPECT



LA FRATERNITÉ



LE DÉPASSEMENT
DE SOI

LES MEMBRES

d'une grande famille solidaire

29 MEMBRES

composent le Conseil
d'administration

Ils définissent les choix
stratégiques de l'association
et arrêtent le budget
et les comptes.

102 UNIONS DÉPARTEMENTALES

leurs présidents et
leurs délégués solidarités

Ils constituent le lien indéfectible
entre les familles et le siège
de l'ODP sur le territoire
national.

38 000 DONATEURS

partout en France

Ils permettent la réalisation
de nos actions au quotidien
en faveur de nos bénéficiaires.

NOS ÉVÈNEMENTS 2023



8-9 AVRIL

FÊTE DU PRINTEMPS

Après une première édition réussie en 2022, la 2^{ème} fête du printemps a été l'occasion de réunir plus de 500 bénéficiaires pour un week-end féérique à Disneyland Paris, contre 360 l'année précédente. 154 familles ont pu se retrouver pour deux jours d'échanges et de sensations fortes. Ce week-end est particulièrement attendu par les familles et leur accorde un moment d'évasion et de partage.



21-23 AVRIL

RASSEMBLEMENT DES PUPILLES MAJEURS

Le traditionnel rassemblement des pupilles majeurs s'est tenu cette année à Besançon (25) avec le soutien de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs. 77 pupilles ont pu participer à plusieurs ateliers sur des thématiques variées : se reconstruire après la perte d'un proche, créer son entreprise ou encore apprendre à gérer son image sur les réseaux sociaux.



19-21 MAI

GR20/GR34

Le week-end de l'Ascension, 29 pupilles sont partis à la conquête du GR20, en différents groupes, pour une randonnée exceptionnelle de 200 kilomètres en seulement 2 jours. De leur côté, les parents ont arpenté les magnifiques sentiers du GR34 entre la Normandie et la Bretagne.

Malgré une météo capricieuse, et soutenus par les élus de l'ODP et un encadrement de sapeurs-pompiers, les familles et pupilles ont relevé ce défi avec brio !



OCTOBRE 2023

SÉJOUR LAOS SOLIDAIRE

Seize pupilles ont eu la chance de vivre une immersion solidaire, à la découverte de la culture Hmong pendant 15 jours. Ils ont participé à différents projets en lien avec une association locale de minorité montagnarde et ont été hébergés dans un gîte où plusieurs familles laotiennes vivent en communauté.



9 DÉCEMBRE

REMISE DU PRIX GIACCINTO ACCORNERO

Prix remis sous l'égide de la Fondation de France à l'occasion d'une cérémonie bouleversante, 3 épouses de sapeurs-pompiers décédés en service commandé et 6 sapeurs-pompiers blessés dans l'exercice de leurs fonctions ont été honorés par un prix de 10.000€ par récipiendaire.

Ce prix récompense depuis 2013 des actes de courage et de dévouement accomplis par des sapeurs-pompiers, parfois à titre posthume.



9-10 DÉCEMBRE

NOËL DES PUPILLES

À l'occasion du très attendu Noël de l'ODP, nos pupilles ont assisté à une représentation du spectacle Le Roi Lion au Théâtre Mogador le samedi 9 décembre, suivi d'un dîner et d'une soirée d'animations. Les 58 parents et enfants se sont retrouvés dimanche matin à l'Hôtel Novotel de Bagnole où des activités les attendaient pour un moment de partage, et surtout pour le passage du Père Noël qui a été très généreux.

L'ODP PEUT COMPTER SUR LE SOUTIEN DE SES MÉCÈNES GMF : SOUTIEN HISTORIQUE DE L'OEUVRE DES PUPILLES

Premier assureur des agents du service public, la GMF apporte un soutien régulier aux différentes manifestations du réseau sapeur-pompier et est présente aux côtés de l'ODP depuis plus de 20 ans. Depuis 2001, ce sont plus de 450.000€ qui ont été versés à l'ODP en soutien à son action au profit des orphelins de sapeurs-pompiers.

Cette longue collaboration s'est notamment manifestée par l'invitation de pupilles et de familles par la GMF, partenaire officiel du XV de France, à assister à plusieurs matchs de la Coupe du Monde de Rubgy, dont la finale.

L'ODP remercie l'ensemble de ses mécènes : Banque Française Mutualiste, CARAC, la SACEM, AXA Atout Cœur, MACIF, Le Fonds du Bien Commun, VIASANTÉ Mutuelle, Bayard, Moulins Soufflet, Goldman Sachs...

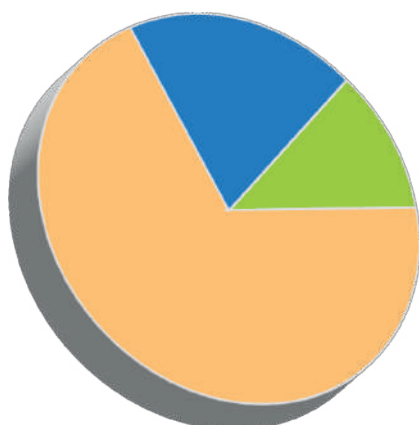
NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Pour financer l'ensemble de ses actions, l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France s'appuie essentiellement sur la générosité du public (dons et libéralités) et sur celle des sapeurs-pompiers. L'ODP bénéficie également de subventions récurrentes comme celle du ministère de l'Intérieur, de collectivités locales, de services d'incendie et de secours ou encore de financements privés (mécénat d'entreprise).

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
1. Produits liés à la générosité du public dont dons, legs, mécénat	6 768 859 €	6 768 859 €	9 959 533 €	9 959 533 €
2. Produits non liés à la générosité du public (Contributions des sapeurs-pompiers)	2 015 413 €		1 888 346 €	
3. Autres produits non liés à la générosité du public	581 850 €		239 330 €	
4. Subventions et autres concours publics	645 389 €		553 663 €	
5. Reprises sur provisions et dépréciations	400 623 €		31 591 €	
6. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 475 423 €	1 475 423 €	1 645 650 €	1 645 650 €
TOTAL	11 887 556 €	8 244 282 €	14 318 113 €	11 605 183 €
Charges par destination				
1. Missions sociales	8 662 342 €	4 171 565 €	7 192 690 €	7 192 690 €
2. Frais de recherche de fonds	1 172 502 €	1 172 502 €	1 092 855 €	1 092 855 €
3. Frais de fonctionnement	985 787 €	684 228 €	817 004 €	631 558 €
4. Dotations aux provisions et dépréciations	13 830 €		14 600 €	
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 207 004 €	2 207 004 €	3 286 922 €	3 286 922 €
TOTAL	13 041 466 €	8 235 299 €	12 404 071 €	12 204 025 €
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	-1 153 910 €		1 914 042 €	

COMMENT ONT ÉTÉ UTILISÉES LES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2023 *



FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

1,17 M€

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

0,68 M€

FINANCEMENT DES MISSIONS SOCIALES

4,17 M€

SOIT POUR
100 €
PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ



RESSOURCES

Les ressources de l'ODP issues de la générosité publique (dons, legs, mécénat d'entreprise) représentent toujours une part largement majoritaire des produits de l'ODP, soit 67% des ressources totales. Une baisse globale des produits de l'ODP, et intégralement pour ce poste de ressources, est constatée entre 2022 et 2023 mais cela peut s'expliquer par des legs et assurances-vie exceptionnels dont a bénéficié l'association l'année passée à hauteur d'environ 2,2M€. Un « retour à la normale » s'observe donc en 2023. Les dons spontanés du grand public ou en réponse aux campagnes de collecte restent quant à eux stables malgré une tendance à la baisse observée dans le secteur caritatif.

L'ODP a la chance de pouvoir compter sur les **contributions des sapeurs-pompiers** qui se mobilisent toute l'année pour lever des fonds pour leur association. Les recettes des manifestations et des projets organisés par les sapeurs-pompiers, tout comme les dons spontanés des Unions Départementales et Amicales de sapeurs-pompiers, enregistrent une légère hausse (+8.6%). Nous notons une mobilisation toujours très forte autour de l'opération « Galettes » qui a permis de lever 135 315€ cette

année avec le soutien des boulangers-pâtisseries de toute la France, un montant similaire à celui de 2022.

Si les **subventions publiques** ont connu une légère baisse entre 2022 et 2023 (-14k€) du fait du retrait de certains SIS, les dons issus d'actions solidaires portées par le grand public ont connu une augmentation de 46% grâce au soutien de plusieurs petites et moyennes entreprises à travers la France. De nombreuses structures choisissent d'organiser des opérations de produit-partage, des événements ou des projets solidaires au profit de l'ODP et l'association peut compter sur le soutien de grands mécènes comme la Banque Française Mutualiste (21,5k€), la GMF (15k€) ou la CARAC (28k€) en 2023.

Par ailleurs, **l'utilisation des fonds dédiés antérieurs** correspond aux legs qui ont été validés par le Conseil d'Administration de l'ODP lors d'exercices précédents mais qui n'ont été encaissés qu'en 2023 à hauteur de 1 475 423€. Les autres produits non liés à la générosité du public ont plus que doublé, notamment dû à la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers qui a permis de bénéficier de rendements attractifs sur les produits de placements de l'ODP.

DÉPENSES

En 2023, le conseil d'Administration de l'ODP a fait le choix de faciliter l'accès de ses bénéficiaires aux prestations auxquels ils peuvent prétendre, notamment en permettant un accès plus ouvert à leur plateforme de demande de prise en charge. Couplée à une revalorisation de certaines prestations et à des investissements immobiliers voués à améliorer la vie de nos bénéficiaires, cette décision a entraîné pour la troisième année consécutive une augmentation des charges liées aux missions sociales (+20%) entre 2022 et 2023. Entre 2021 et 2023, ces fonds ont plus que doublé pour accomplir au mieux l'objet de l'association.

Par ailleurs, les frais de recherche de fonds ont connu une hausse significative (+80k€), notamment liée à des frais d'impressions plus élevés lors de notre campagne d'affichage annuelle : de nombreux afficheurs publicitaires souhaitent soutenir l'ODP en offrant des emplacements que nous avons pourvus. Cette hausse

s'explique aussi notamment par l'affranchissement de nos campagnes d'appel à dons (+15k€).

Les frais de fonctionnement, bien qu'en hausse de 169k€, sont maîtrisés et se maintiennent pour la deuxième année consécutive sous la barre des 10% des dépenses globales de l'association. L'inflation a fortement impacté les frais de déplacement et d'organisation des instances de l'ODP. Par ailleurs, l'intensification des investissements immobiliers génère des charges supplémentaires d'entretien et d'impôts fonciers. La masse salariale est demeurée stable.

Le report en fonds dédiés de l'exercice est plus faible de 33% par rapport à 2022 et correspond aux legs acceptés par le Conseil d'Administration mais encaissés plus tard. Le nombre et le montant des legs acceptés en 2022 étaient bien plus importants et expliquent cette baisse.

CONCLUSION

L'année 2023 a été caractérisée par une volonté forte de renforcer le soutien matériel et financier des pupilles, de leur famille et des sapeurs-pompiers en difficulté. Cet objectif a été pleinement atteint malgré un déficit de 1,1 million d'euros dû à une baisse circon-

stancielle de la générosité du public. Conscientes que ces revenus puissent être aléatoires et difficilement prévisibles d'une année sur l'autre, les instances de l'ODP ont maintenu cette ambition qui est permise par un fonds de réserve constitué depuis plusieurs années.

OPÉRATION « GALETTES POUR L'ODP » : UN SUCCÈS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Pour la troisième année consécutive, cette opération menée en partenariat avec la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française vise à lever un maximum de fonds pour l'ODP. Pour chaque galette des rois vendue pendant la durée de l'opération, les artisans participant s'engagent à reverser 1€ pour les sapeurs-pompiers et leurs familles. Les amicales de sapeurs-pompiers de toute la France se mobilisent pour faire connaître l'opération auprès des boulangers de leur secteur.

Le doublement des dons observé entre 2021 et 2022 s'est confirmé en 2023 avec plus de 135.000€ collectés dans 28 départements, dont presque 30.000€ levés dans le département du Morbihan.



BILAN COMPTABLE SIMPLIFIÉ

Actif	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Passif	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Actif immobilisé	17 052 133 €	15 077 941 €	Fonds propres et réserves	32 900 073 €	34 053 983 €
Dont patrimoine immobilier	9 032 252 €	8 046 912 €	Fonds reportés (legs)	6 871 675 €	6 140 094 €
Dont biens reçus par legs	4 865 033 €	3 935 701 €	Provisions	262 338 €	662 961 €
Actif circulant	24 690 715 €	26 781 677 €	Dettes	1 708 762 €	1 002 580 €
Dont créances reçues par legs	2 368 092 €	2 555 772 €			
Dont valeurs mobilières de placement	20 630 379 €	21 378 665 €			
Total général	41 742 848 €	41 859 618 €	Total général	41 742 848 €	41 859 618 €

Au 31 décembre 2023.

L'application du nouveau règlement comptable depuis 2020 conduit à comptabiliser les legs acceptés mais non réalisés à l'actif et au passif du bilan.

Fin 2023, les legs en attente de dénouement sont en augmentation de 12% et s'élèvent à 6,9 M€. Le projet d'investissement dans des logements étudiants pour nos pupilles dans différentes villes universitaires de province s'est poursuivi en 2023 avec l'acquisition de huit nouveaux appartements. Cette opération a pour conséquence une augmentation de l'actif immobilisé, au détriment de l'actif circulant dont les liquidités ont servi à financer à 100% ces investissements.

BÉNÉVOLAT ET DONS EN NATURE

Tous les administrateurs de l'ODP sont bénévoles. Ils représentent l'association sur l'ensemble du territoire et sont à l'écoute des orphelins, de leur famille et des sapeurs-pompiers rencontrant des difficultés. Sur 2023, 854 heures de bénévolat ont été effectuées. Sur la base du SMIC, la valorisation s'élève à 9 838 euros. A côté de cela, de nombreux sapeurs-pompiers œuvrent bénévolement pour l'ODP et pour lesquels les heures représentent une quantité à la fois non quantifiable et non négligeable (réalisation d'événements caritatifs, lien avec les familles etc.).

Tout au long de l'année, l'ODP bénéficie de dons en nature effectués par des particuliers ou des sociétés. Notre association a reçu des jouets neufs lors de collectes dédiées, de dons de particuliers ou de sociétés. L'ODP a également bénéficié des prestations gratuites pour sa campagne d'affichage avec plus de 21 000 panneaux offerts dont la valorisation s'élève à plus de 166 K€.

854 heures

de bénévolat ont été effectuées,
pour une valorisation de

9 838€

Campagne d'affichage :

21 000 panneaux offerts

pour une valorisation
de plus de

166 000€

FONDS DE RÉSERVE

Il doit permettre à l'association de répondre à la totalité de ses engagements au profit de ses ayants-droit dans le cas d'une diminution importante de ses ressources.

Le résultat déficitaire de l'année 2023 vient diminuer ses réserves de 1,1 M€, portant ces dernières à un montant de 32 M€, soit l'équivalent de 4 années de financement de nos frais de fonctionnement et de nos missions sociales, dont le calcul se base sur le coût moyen d'accompagnement variant entre 1 100 € et plus de 3 000 €, en fonction des situations et la durée de prise en charge allant de 5 à 14 ans.

Résultat
déficitaire de

1,1 M€

Le fonds
de réserve
s'élève à

32 M€

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral, d'activité et financier de l'année 2023, disponibles sur le site internet de l'organisation (www.oeuvresdespupilles.fr) ou obtenus sur simple demande écrite.



32 rue Bréguet
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 18 18

odp@pompiers.fr

www.oeuvresdespupilles.fr



LE LABEL DON EN CONFIANCE

L'Œuvre des Pupilles est labellisée
« Don en Confiance ».

Elle s'engage à respecter la charte de déontologie du Don en Confiance qui comprend 4 principes :

- respect du donateur ;
- transparence ;
- recherche d'efficacité ;
- probité et désintéressement.